

Accord de pêche CE/Guinée: protocole pour la période du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2001

2000/0154(CNS) - 06/09/2000 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Daniel VARELA SUANZES-CARPEGNA (PPE-DE, E), le Parlement européen approuve la conclusion du nouveau protocole de pêche entre la Communauté et la Guinée en demandant toutefois que dans le courant de la dernière année d'application de ce dernier et avant l'ouverture des négociations en vue de son éventuelle reconduction, la Commission présente au Parlement un rapport général d'évaluation. Sur base de ce rapport et de l'avis du Parlement sur ce dernier, le Conseil donnerait mandat à la Commission pour entamer de nouvelles négociations en vue de l'adoption d'un nouveau protocole de pêche.